



Commission de Contrôle des Activités Financières

Dossier préparé par :

Tél :

**DOSSIER D'AGREMENT  
POUR EXERCER TOUT OU PARTIE DES ACTIVITES  
COUVERTES PAR LA LOI 1.338 du 7 SEPTEMBRE 2007**

RAISON SOCIALE : \_\_\_\_\_

Le (ou les) soussigné(s)

• \_\_\_\_\_

• \_\_\_\_\_

agissant en qualité de :

\_\_\_\_\_

demande(nt), conformément à la Loi n° 1.338 du 7 septembre 2007 et à l'Ordonnance Souveraine n° 1.284 du 10 septembre 2007, et aux autres textes pris pour leur application, l'agrément ou la modification d'un agrément préalablement obtenu  de la Commission de Contrôle des Activités Financières, pour les activités ci-après :

☞ la gestion de portefeuilles pour le compte de tiers

☞ la gestion d'organismes de placement collectif de droit monégasque

☞ la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers

☞ le conseil et l'assistance

- dans la gestion de portefeuilles pour le compte de tiers

- dans la gestion d'organismes de placement collectif de droit monégasque

- dans la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers

☞ la gestion d'organismes de placement collectif de droit étranger

déclare(nt) avoir pris connaissance du contenu du dossier d'agrément et adresse(nt), ci-joint, les renseignements demandés ;

s'engage(nt) à informer le Secrétariat Général de la Commission de Contrôle des Activités Financières de toutes les modifications pouvant intervenir dans le contenu de ce dossier.

Date :

Signature :



Commission de Contrôle des Activités Financières

**PRESENTATION DE LA SOCIETE D'ACTIVITES FINANCIERES (SAF) OU DE L'ETABLISSEMENT DE CREDIT (EC) CONCERNE PAR LES ACTIVITES VISEES DANS LE PRESENT DOSSIER D'AGREMENT**

**RAISON SOCIALE :**

**Société constituée**  **Ou en cours de constitution**   
Joindre justificatif (E Bis - K Bis ou autre) [1]

**CAPITAL** Art 1<sup>er</sup> OS 1.284

**MONTANT DU CAPITAL SOCIAL :**

(ou dotation dans le cas de succursales d'établissements de crédit agréés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel)

**LISTE DES ACTIONNAIRES**

**I - ACTIONNAIRES DIRECTS [2]**

1 . PERSONNES PHYSIQUES

Mentionner les nom et prénom, date et lieu de naissance, domicile, nationalité, profession, pourcentage du capital détenu, et joindre un curriculum vitae détaillé.

2 . PERSONNES MORALES

Indiquer les dénomination, forme juridique, adresse du siège social, activité principale, montant du capital, principaux actionnaires, pourcentage du capital détenu, superviseur financier étranger compétent si l'activité principale de l'actionnaire direct y est soumise.

**II - ACTIONNAIRES INDIRECTS [3]**

Il s'agit des personnes physiques ou morales détenant, au travers de participation au capital d'une ou plusieurs personnes morales une participation globale égale ou supérieure à 10 % dans la société dont l'agrément est sollicité.

1. PERSONNES PHYSIQUES : mentionner :

- leurs nom et prénom, date et lieu de naissance, domicile, nationalité, profession, et curriculum vitae détaillé;
- l'identité de la ou des sociétés actionnaires directs ou indirects dans laquelle ou lesquelles une participation est détenue, le pourcentage de cette ou ces participations, ainsi que le total des participations indirectes dans le capital de la société.

2. PERSONNES MORALES : indiquer

- leurs dénomination, forme juridique, adresse du siège, activité principale, montant du capital, principaux actionnaires ;
- identité de la ou des sociétés actionnaires directs ou indirects dans laquelle ou lesquelles une participation est détenue, le pourcentage de cette ou ces participations, ainsi que le total des participations indirectes ainsi possédés dans le capital de la société ;
- indiquer le superviseur financier étranger compétent si l'activité de l'actionnaire indirect y est soumise

Les actionnaires significatifs devront fournir les documents suivants :

- Attestation de non procédure « actionnaires », **[4]** selon le modèle joint en **annexe 1** Etats financiers de l'actionnaire pour les trois dernières années. **[5]**
- 
- Dans le cas du présent dossier, un actionnaire significatif détient au moins 10% du capital et des droits de vote d'une entreprise.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION [6]

Description du conseil d'administration envisagé en indiquant si les personnes responsables de l'orientation stratégique sont mandataires sociaux (Art 3.4° OS 1.284).

**LISTE DES RESPONSABLES DE L'ORIENTATION STRATEGIQUE ET DE LA GESTION COURANTE - AU MOINS 2 -**

Les renseignements relatifs aux nom et prénom, date de naissance, nature exacte des fonctions, date d'entrée en fonction et lieu de résidence devront être fournis.

Dans le cas où ces dirigeants exercent d'autres activités, soit à titre individuel, soit au travers d'une autre société, liée ou non à la société en cours d'agrément, la nature et les conditions d'exercice de ces activités seront indiquées.

Ces responsables devront fournir un curriculum vitae détaillé **[7]** ainsi qu'une attestation de non-procédure **[8]** selon le modèle joint en **annexe 2** au modèle de dossier d'agrément.

Pour les établissements de crédit agréés par le Comité des Etablissements de Crédit, indiquer le nom des dirigeants responsables au sens des dispositions de la réglementation bancaire.

**DESCRIPTION DES ACTIVITES PROJETEES [9]** Art 3.3° OS 1.284

- Les sociétés exerçant les activités de gestion de portefeuilles, pour le compte de tiers, de valeurs mobilières et d'instruments financiers à terme (art 1<sup>er</sup>. 1°) Loi 1.338) devront fournir ;
  - modalités d'organisation de l'activité :



### *Commission de Contrôle des Activités Financières*

Présenter les différents comités (composition, fréquence des réunions, modalités de prise de décisions, formalisation des décisions) ainsi que le support éventuel de la maison-mère ou d'une autre entité : décrire l'organisation de la relation, fournir le contrat formalisant la relation.

- Les sociétés gérant des organismes de placement collectif de droit monégasque devront également fournir les renseignements prévus par arrêté ministériel.
- Les sociétés gérant des organismes de placement collectif étrangers (art 1<sup>er</sup>.6°) Loi 1.338) devront également fournir, pour les fonds existants ou appelés à être gérés, le prospectus du ou des fonds appelés à être gérés par la société de gestion, le nom de l'établissement dépositaire des organismes de placement collectif, la nature de la clientèle et le montant des encours gérés, ainsi que les derniers rapports annuels des organismes de placement collectif concernés approuvés par l'organe de révision ou, à défaut, le reporting du ou des fonds concernés.

Description schématique de l'architecture des systèmes, y compris les éléments du réseau,

Description de la distribution géographique des services et des systèmes informatiques qui s'y rapportent,

Description de la localisation physique des équipements décrits précédemment, des sécurités physiques et de contrôle des locaux d'hébergement,

Fourniture des contrats des éventuelles externalisations

Description du contrôle de la sécurité des systèmes (contenu, fréquence notamment),

Description du plan de recouvrement en cas de sinistre

### **PERSONNEL ET ORGANIGRAMME** Art 3.5°) OS 1.284

- Fournir un organigramme détaillé faisant apparaître l'organisation hiérarchique et fonctionnelle de la société. **[10]**
- Dans le cas où des personnes collaborant à la gestion de portefeuilles des clients ne sont pas directement employées par la société, mention de l'identité de leur employeur.

### **DELEGATION DE GESTION ET PRESENTATION DES DELEGATAIRES** Art 3.6°) OS 1.284

Joindre une présentation des délégués **[11]**

### **IDENTITE DES INTERMEDIAIRES CHARGES DE L'EXECUTION DES ORDRES**

Art 3.7°) OS 1.284 **[12]**

### **SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES** Art 3.8°) OS 1.284

Lorsque le contrôle interne est externalisé, joindre une présentation des prestataires. **[13]**



*Commission de Contrôle des Activités Financières*

Le cas échéant, joindre une description de la surveillance exercée par la société-mère et par les autorités compétentes du pays d'origine (nature et étendue de l'agrément de l'entreprise mère, existence d'une surveillance sur base consolidée).

**MODELES DES MANDATS DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS [14 ]**

Joindre les modèles de mandats de gestion.

**La Commission de Contrôle des Activités Financières peut demander tous éléments d'information complémentaires pour prendre sa décision.**

**Les éléments d'informations visés aux pages 7 et 8 pourront être fournis dans un second temps à la Commission, l'agrément définitif de celle-ci ne pouvant être délivré qu'à l'issue de l'examen par le Secrétariat Général desdits éléments.**

**Le dossier d'agrément est à adresser au Secrétariat Général de la Commission de Contrôle des Activités Financières, 4 rue des Iris, BP 540, 98015 Monaco Cedex.**

Prière de numéroter les documents joints selon la nomenclature ci-dessus.



Commission de Contrôle des Activités Financières

Annexe 1 au modèle de dossier d'agrément pour exercer tout ou partie des activités couvertes par la Loi 1.338 (Pièce [4] du dossier d'agrément):

**MODELE D'ATTESTATION DE NON PROCEDURE A COMPLETER PAR LES ACTIONNAIRES**

Attestation indiquant si l'actionnaire a fait l'objet au cours des dix dernières années ou s'attend à faire l'objet d'une enquête ou d'une procédure professionnelle, administrative ou judiciaire, présentant un caractère significatif. Dans l'affirmative, toutes précisions utiles devront être apportées.

**Je soussigné**

**Xxxx déclare :**

Que je n'ai fait l'objet, au cours des dix dernières années, d'aucune enquête ou procédure professionnelle, administrative ou judiciaire et que je ne m'attends pas à en faire l'objet. Dans l'affirmative, toutes précisions utiles devront être apportées.

[Dans le cas où l'une des procédures visées plus haut est encore en cours, il conviendrait d'en faire mention].

Date et signature

Annexe 2 au modèle de dossier d'agrément pour exercer tout ou partie des activités couvertes par la Loi 1.338 pièce [8] du dossier d'agrément

**MODELE D'ATTESTATION DE NON PROCEDURE A COMPLETER PAR LES PERSONNES QUI DETERMINENT EFFECTIVEMENT L'ORIENTATION ET LA GESTION DE LA SOCIETE ET PAR LES ADMINISTRATEURS**

Nom de la société ou de l'établissement concerné :

Je soussigné [*Préciser les nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, et adresse*],

Déclare :

- ✓ Qu'à ma connaissance, aucune société dans le cadre de laquelle j'ai exercé au cours des dix dernières années, ou exerce encore des responsabilités de dirigeant, ou d'actionnaire significatif<sup>1</sup> ou d'associé, n'a fait l'objet d'une condamnation pénale, d'une sanction disciplinaire ou administrative, d'une mesure de suspension ou d'exclusion d'une organisation professionnelle, ou s'est vu refuser ou retirer une autorisation ou un agrément, dans le domaine financier, à Monaco ou à l'étranger, ni ne fait actuellement l'objet d'une procédure y relative.

*[Dans l'affirmative, il convient de fournir les renseignements correspondants dans le champ libre en fin d'attestation].*

- ✓ Que je n'ai été, ni ne suis, ni n'envisage d'être partie à un arrangement amiable ou à une procédure judiciaire à Monaco ou à l'étranger, ayant pour objet un apurement des dettes d'une entreprise dont j'aurais pu être dirigeant, actionnaire significatif ou associé.

*[Dans l'affirmative, il convient de préciser le nom et l'activité de ces entreprises ainsi que le montant de la participation de ces personnes responsables dans le champ libre en fin d'attestation].*

- ✓ Que dans le cadre de l'exercice passé et présent de mes activités professionnelles :
  - o Je n'ai pas fait l'objet d'une condamnation pénale, d'une sanction administrative ou disciplinaire d'une autorité professionnelle ou d'une mesure de suspension ou d'exclusion d'une organisation professionnelle dans le domaine financier, à Monaco ou à l'étranger.
  - o Je ne fais pas et n'ai pas fait l'objet d'un licenciement pour faute professionnelle.
  - o A ce jour, je ne suis visé, dans le cadre de l'exercice de mes activités professionnelles, dans aucune enquête ou procédure professionnelle, administrative ou judiciaire pouvant donner lieu à une sanction à Monaco ou à l'étranger.

---

<sup>1</sup> Actionnaire ou associé significatif :

- participation, directe ou indirecte, d'au moins 10% du capital ou des droits de vote de la société concernée.
- bénéficiaire économique qui pourrait exercer un contrôle autre que par la détention du capital et des droits de vote.

- o Je ne suis pas lié par certains engagements au titre de mes activités actuelles ou passées (clause de non-concurrence par exemple).
- ✓ Que les renseignements visés plus haut sont certifiés sincères et fidèles et qu'à ma connaissance, il n'y a pas d'autres faits importants à signaler.
- ✓ Que je m'engage à informer immédiatement le Secrétariat Général de la Commission de Contrôle des Activités Financières de tout changement qui concernerait des éléments visés dans la présente déclaration.

Autres renseignements (notamment dans le cas où il ne pourrait être répondu par l'affirmative à une ou plusieurs déclarations ci-dessus):

Date: \_\_\_\_\_

Signature :

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_





Commission de Contrôle des Activités Financières

**Éléments pouvant être fournis dans un second temps pour analyse par le Secrétariat Général**

**FORME JURIDIQUE :**

Joindre un exemplaire ou un projet des statuts [1]

Art 3.1°) Loi 1.338

**Adresse du siège social (établissements de crédit uniquement)** Art 3.2°) Loi 1.338

**Joindre les éléments relatifs à l'occupation des locaux envisagés [2]** Art 3.2°) OS 1.284

**DESCRIPTION DES ACTIVITES PROJETEES [3]**

Préciser les moyens techniques, comptables et informatiques ; le dossier décrira les procédures et les outils de sécurité informatique (pistes d'audit etc...) et les mécanismes de sécurité (plan de continuité, ...) et de contrôle interne et externe adéquats (art 6, O.S 1.284) ;

Indiquer :

- le montant des encours en fonction du nombre de clients par types de clientèle. Les modalités de détermination des types de clientèle devront être précisées dans le dossier d'agrément (critères quantitatifs, qualitatifs, art 48. et 49 OS 1.285) ;
- la composition et les modalités d'approche de la clientèle ; la répartition de la clientèle en fonction de localisation géographique de cette dernière ;
- la ventilation des flux d'opérations prévisionnels pour les différents secteurs d'activité (bilans, comptes d'exploitation, effectif) sur 3 ans avec indication des produits attendus et du volume des capitaux susceptibles d'être gérés, traités ou conseillés.

**PERSONNEL ET ORGANIGRAMME [4]**

Joindre le curriculum vitae des responsables d'activités envisagées.

**DELEGATION DE GESTION ET PRESENTATION DES DELEGATAIRES [5]**

Joindre un exemplaire du contrat de délégation.

**TRAITEMENT DES ORDRES [6]**

Joindre la description des procédures de traitement et de transmission des ordres ; Joindre un schéma explicite du circuit des ordres et notamment les modalités de l'horodatage par les intermédiaires et les dépositaires.



*Commission de Contrôle des Activités Financières*

### **SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES [7]**

Joindre une description des procédures de contrôle, le curriculum vitae de la personne en charge du contrôle des activités de gestion et le manuel décrivant les règles de bonne conduite.

Indiquer le rattachement hiérarchique de la personne en charge de faire appliquer les règles de bonne conduite, la nature des contrôles effectués par cette dernière, et leur périodicité.

### **MODELES DES MANDATS DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS [8]**

Joindre les modèles des mandats de transmission d'ordres et de conseil.

Joindre le modèle de document de connaissance de l'expérience de la clientèle ou de ses objectifs en ce qui concerne les services demandés.

Joindre tout document relatif aux modalités d'information de la clientèle sur les risques en fonction des services des produits et des marchés visés.